Nations Unies A/65/291/Add.1

Assemblée générale

Distr. générale
19 août 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 112 a) de l'ordre du jour
Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

Note du Secrétaire général

Additif

1. Par sa décision 2009/201 D du 27 juillet 2009, le Conseil économique et social a reporté à une date ultérieure la présentation de la candidature d'un membre du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États aux fins de son élection par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2010.

2. À sa 10e séance plénière, le 27 avril 2011, le Conseil économique et social a présenté la candidature de la France aux fins d'élection par l'Assemblée générale pour pourvoir un siège resté vacant au sein du Comité, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2012 (voir décision 2011/201 B du Conseil).

3. À la même séance, le Conseil a de nouveau reporté à une date ultérieure la présentation de la candidature de trois membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection par l'Assemblée générale et venant à expiration le 31 décembre 2011, ainsi que celle d'un membre du Groupe des États d'Asie pour un mandat prenant effet à la date de l'élection par l'Assemblée générale et venant à expiration le 31 décembre 2013.

11-45860 (F) 240811 250811

Merci de recycler